

Maintien et Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

1. LA PREVENTION DES RISQUES EN ENTREPRISES

- a. Rappel des principes généraux de prévention, du Document Unique et du Plan de Prévention
- b. Informer pour mieux prévenir
- c. Identifier les risques
- d. Les familles de dangers, supprimer le risque
- e. Baliser et se protéger, protéger la victime et les tiers
- f. Soustraire la victime au risque

2. L'EXAMEN

Savoir détecter rapidement, suivant un ordre déterminé, la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée

3. FAIRE ALERTER

- a. Organiser les secours dans l'entreprise
- b. Choisir la personne qui déclenche l'alerte
- c. Définir les éléments du message
- d. Donner les consignes pour une transmission optimum
- e. Organiser l'arrivée des secours spécialisés

4. SECOURIR

- a. Reprise des techniques et conduites à tenir face à une situation d'accident. Réalisation des gestes appris et appropriés à l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation)
- b. Les situations inhérentes aux risques spécifiques :
 - A la profession, à l'entreprise

Le programme de la formation continue est adapté en fonction des risques spécifiques des entreprises participantes.

Dispositif de formation conforme aux référentiels INRS.

Document de référence V6.21/12/2018, Guide des données techniques et conduites à tenir V2.01/2017, Grille de certification des compétences V5.08-2016.



Durée

7 h pour un groupe de 4 à 10 participants.



Pré requis

Etre titulaire de la formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail



Public concerné

Tous salariés d'entreprise, associations ou collectivités, particuliers

Objectifs pédagogiques

Le SST doit être capable :

- d'examiner la (les) victimes(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- de faire alerter ou d'alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

- Alternance de rappels théoriques, de carrefour des techniques, d'études de cas, mise en pratique tant dans le domaine prévention que secourisme.
- A partir de situations à risques ou d'accidents simulés, les stagiaires seront en situation pratique pour leur permettre de mieux assimiler les bons comportements et gestes.
- Cette formation est animée par un formateur certifié. Les stagiaires disposent de mannequins de formation et de nombreux autres supports (défibrillateur, masques, trousse et équipement de secours, supports vidéo...).

Mode d'évaluation

Un certificat SST sera délivré au candidat qui aura satisfait aux conditions d'acquisition précisées sur la **Grille de certification des compétences** INRS.

Le stagiaire validé devra suivre une formation de Maintien et Actualisation des Connaissances sous 24 mois afin de maintenir sa validité.

Une évaluation qualitative est demandée aux participants.